



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

automobiles et cycles

Question écrite n° 9252

## Texte de la question

Suite aux résultats de l'enquête Erpurs, M. Jean-Marie Demange appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le défaut de contrôle antipollution. Il souhaite savoir combien de procès-verbaux pour défaut de contrôle antipollution ont été dressés aux automobilistes dans la région Ile-de-France depuis l'entrée en vigueur de la loi sur l'air.

## Texte de la réponse

Dans le cadre de la loi sur l'air, un contrôle antipollution a été mis en place, à Paris et dans la région Ile-de-France. Les statistiques établies pour l'année 1997 sont les suivantes : (Voir tableau dans JO correspondant).

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marie Demange](#)

**Circonscription :** Moselle (9<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9252

**Rubrique :** Déchets, pollution et nuisances

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 janvier 1998, page 396

**Réponse publiée le :** 23 mars 1998, page 1682